

Eco-communication : l'AACC crée le 1er site dédié aux professionnels d'agence

Paris, le 25 octobre 2017 – L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) lance le premier site internet dédié aux professionnels d'agence pour les accompagner dans leur démarche d'éco-communication.

Depuis plusieurs années, avec le soutien de l'ADEME, l'AACC accompagne ses agences-membres sur trois piliers de responsabilité sectorielle : responsabilité des messages, éco-communication et bonne gouvernance dans leurs entreprises.

Aujourd'hui, elle lance un site qui donne aux agences les clés pour limiter l'impact environnemental, social et sociétal de leurs différents métiers. Ce site a pour ambition de changer le regard des professionnels sur la communication responsable et d'améliorer leurs pratiques au quotidien. **Créatifs, commerciaux, développeurs, planneurs ou encore producteurs** ont accès à des recommandations concrètes et pratiques pour éco-concevoir les campagnes qu'ils mettent en œuvre.

« Ce nouveau site s'inscrit dans une stratégie ambitieuse visant à accélérer notre démarche de responsabilité et à répondre à des attentes concrètes des professionnels de la communication en agence comme chez l'annonceur », ajoute Gildas Bonnel, Président de la Commission Développement Durable de l'AACC.

Les utilisateurs peuvent, de manière extrêmement **simple et intuitive**, accéder à tous les **conseils et outils** nécessaires, **à chaque étape de la réalisation d'une campagne de communication**, et ce pour **chaque métier et chaque support** (print, digital, audiovisuel). Parmi les nombreuses astuces, il est par exemple rappelé d'éviter le déclenchement automatique de vidéos en création digitale, de choisir un vernis acrylique plutôt qu'un vernis UV, ou encore de rendre accessible les messages aux personnes en situation de handicap.

On y retrouve également la « piscine », qui réunit **des exemples de publicités et vidéos inspirantes sur la communication responsable**.

Citeo, société issue du rapprochement entre Eco-Emballages et Ecofolio et créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, s'est naturellement impliquée dans la création de cet outil et en est le premier partenaire.

Pour découvrir le site internet : <http://communication-responsable.aacc.fr/>

Ce site a été conçu en collaboration avec les professionnels issus d'agences membres de la commission Développement Durable de l'AACC.

"Très concret, le site permet d'affiner nos connaissances en éco-communication. Il est déjà en tête de mes favoris !" Valérie, Commerciale - Publicis Conseil.

"Il est aussi simple que les petits gestes responsables que nous pouvons faire au quotidien" Emilie, Commerciale - Australie.

"La rubrique 'Passez à l'action' est très utile ! Cela fait plaisir de retrouver toutes ces astuces et informations adaptées à nos métiers sur un même site", Blandine, Art Buying - BETC Digital.

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences-membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

A propos de la commission Développement Durable de l'AACC

Au sein de la commission Développement Durable de l'AACC, qui rassemble des collaborateurs de 12 agences, nous réfléchissons aux moyens de sensibiliser nos parties prenantes (collaborateurs, partenaires, annonceurs ...) aux enjeux de la communication responsable. L'axe de travail prioritaire est de contribuer à la prise de conscience de nos métiers, sur l'ensemble de chaîne des impacts engendrés par nos activités. A la fois en matière d'éco-communication (réduction de l'empreinte environnementale de nos productions), de responsabilité des messages (prise en compte de l'impact de nos campagnes sur l'imaginaire collectif), mais également sur les questions de gouvernance (amélioration des relations avec l'ensemble de nos publics).

A propos de Citeo

Issue du rapprochement entre Eco-Emballages et Ecofolio, Citeo est une société anonyme à but non lucratif créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers. 250 collaborateurs travaillent avec engagement et passion pour apporter des solutions aux entreprises, les accompagner dans leur responsabilité environnementale, rendre le dispositif de tri et de recyclage plus performant au meilleur coût et mobiliser les citoyens pour un geste de tri plus simple et plus efficace.

Contact presse : Charles Tauzi – ctauzi@aacc.fr